

GUIDE POUR L'ANIMATION D'UNE CELEBRATION EUCHARISTIQUE

selon les recommandations de la Présentation Générale du Missel Romain (PGMR).

Le Concile Vatican II, dans la Constitution sur la Sainte Liturgie, s'est largement attaché à promouvoir la participation des fidèles à l'action liturgique, avec le chant comme forme privilégiée de cette participation. Il faut toutefois distinguer des degrés de participation réglés comme suit :

1. Les acclamations des fidèles et leurs réponses aux salutations et aux prières du prêtre. (PGMR 35)
2. L'acte pénitentiel, la profession de foi, la Prière universelle et l'oraison dominicale. (PGMR 36)
3. * Les chants qui constituent un rite ou un acte ayant valeur en lui-même comme le *Gloria*, le psaume responsorial, l'*Alleluia* et le verset avant l'Évangile, le *Sanctus*, l'acclamation d'anamnèse, le chant après la Communion.
* Les chants pour l'entrée, l'offertoire, la fraction (*Agnus Dei* / Agneau de Dieu) et la Communion, accompagnent le rite. (PGMR 37)

Il convient donc de choisir des chants qui honorent ces différences et servent au mieux la liturgie.

Les rites d'ouverture

1. Pour le chant qui accompagne le **rite d'entrée**, on veillera à ce qu'il favorise le rassemblement des fidèles, et introduise leur esprit dans le mystère du temps liturgique ou de la fête, et qu'il accompagne la procession du prêtre et des ministres. (PGMR 47) La forme de chant la plus ajustée à ce rite est la forme dite « processionnelle » dont le tropaire : stance, versets refrain est une forme particulièrement intéressante. mais les cantiques à couplets – refrain ou encore les chants strophiques conviennent également pourvu qu'ils remplissent bien leur rôle. On évitera par exemple les hymnes méditatives ou les chants d'entrée qui commenceraient par « Allez par toute la terre ! » ou encore un chant de Résurrection pendant le Carême...
2. **L'acte pénitentiel** est réalisé sur invitation du prêtre, par toute la communauté, sous la forme du « Je confesse à Dieu ».
3. **Le Kyrie eleison** suit l'acte pénitentiel : acclamation et demande de miséricorde qui peuvent être intégrées à l'acte pénitentiel si on y ajoute des « tropes » ou petites invocations.

Pour résumer cette séquence il faut choisir entre ces trois formules

- « Je confesse à Dieu » suivi du **Kyrie simple (sans invocations)**.
- Chaque acclamation du Kyrie précédée d'un trope et alors on omet la formule de confession générale.
Pour ces deux formules, on se reportera aux n° 161, 162, 163, 164, 167, 169, 171, 172, 175, 177, des « Chants notés de l'assemblée » CNA Bayard Editions AELF 2001. Egalement le Kyrie de la messe « Pro Europa » de Berthier.
- L'aspersion, surtout en Temps pascal, pour faire mémoire du baptême.
Le chant le plus usité pour l'aspersion est le n° 191 du CNA : « J'ai vu l'eau vive. (I 132-1) Berthier.

4. **Le Gloire à Dieu** : « Le *Gloria* est une hymne très ancienne et vénérable par laquelle l'Église, rassemblée dans l'Esprit Saint glorifie Dieu le Père ainsi que l'Agneau qu'elle supplie. On ne peut jamais remplacer le texte de cette hymne par un autre. » (PGMR 53)

Le « Gloire à Dieu » n'accompagne aucun rite, il constitue un rite autonome qui a valeur en soi-même.

Cette hymne en prose lyrique est un trésor de la prière chrétienne qui s'enracine dans les tout premiers siècles. La forme responsoriale, (versets solistes/refrain par l'assemblée) déjà très utilisée dans les chants de la messe découpe en morceaux la grande coulée lyrique originale et on peut regretter que les assemblées se privent de la grâce propre à un long chant exécuté par cœur.

Quelle que soit la forme musicale adoptée, (continue, strophique ou responsoriale), l'important pour cette hymne qui constitue un rite est d'en respecter intégralement les paroles et de choisir une mélodie qui s'accorde avec l'acclamation initiale, celle des anges dans la nuit de Noël. Par exemple : 191, 197, du CNA ou G 50 (I.Fontaine, Voix nouvelles) ou encore les Gloria de Lourdes (3) de F. Lécot et celui de L.Guillou. (dit de Reims car chanté lors de la venue de J.P. II à Reims en 1996).

La Liturgie de la Parole.

1. **Le psaume responsorial** : il constitue un rite par lui-même. Il revêt une forme poétique et il importe qu'il soit chanté. La forme responsoriale : versets (solistes) auxquels répond l'assemblée par un refrain tiré du psaume est la plus courante.

Il existe des psautiers qui rassemblent les psaumes par année liturgique, mais les livrets comme « Prions en Eglise » ou « Magnificat » fournissent psalmodies et refrains.

2. **L'Alleluia** : cette acclamation – et le verset avant l'Evangile – ou toute autre acclamation qui correspond au Temps liturgique, constituent également un rite par lequel l'assemblée des fidèles accueille le Seigneur qui va leur parler dans l'Evangile.

Toutes les mélodies de cette acclamation de louange conviennent pourvu qu'elles soient louanges. Voir les très nombreuses propositions du CNA.

3. **Le Credo** : Ce Symbole vise à ce que tout le peuple rassemblé réponde à la parole de Dieu annoncée dans les lectures et expliquée dans l'homélie. Il doit être chanté ou dit par le prêtre avec tout le peuple.

Peu de mélodies sont connues pour cette profession de foi ; celle la plus couramment employée pour les célébrations solennelles est celle du Credo III n° 222 dans le CNA. Il existe aussi des mélodies de Lécot ou de Berthier.

4. **La Prière universelle** : c'est une supplication pour l'Eglise, pour ceux qui gouvernent, pour tous les accablés, pour tous les hommes et pour le salut du monde entier.

Les intentions, le plus souvent adaptées aux lectures bibliques, aux événements du monde et à l'assemblée présente, gagneront à être brèves, tout comme le refrain qui revêt une forme litannique.

La Liturgie eucharistique.

1. **La préparation des dons** : le chant d'offertoire accompagne ce rite. Le chant de l'assemblée est alors comparé à celui des anges (Keroubim) qui escortent le Christ s'offrant à son Père avec toute l'Eglise et toute la Création.

S'il y a procession, on observera les mêmes recommandations que pour le chant d'entrée. S'il n'y a pas de procession, le chant peut toujours accompagner les rites de l'offertoire.

2. **La Prière eucharistique, action lyrique unifiée** : c'est maintenant que commence le sommet de toute la célébration.

On dénombre quatre interventions chantées de l'assemblée : Dialogue – Sanctus – Anamnèse – Doxologie. Chants et musique sont là pour unifier l'action.

a. Dialogue initial « cantillé clair »

b. **Sanctus** : c'est un assemblage de plusieurs éléments, tous d'origine biblique

i. Adoration : Saint ! Saint ! Saint !

- ii. Proclamation (cosmique) Le ciel et la terre sont remplis de ta gloire !
- iii. Acclamation : Hosanna au plus haut des cieux !
- iv. 2^{ème} proclamation (christologique) : Béni soit celui qui vient...
- v. Acclamation : Hosanna au plus haut des cieux !

Cette hymne séraphique constitue un rite et sa mise en musique doit respecter cette séquence (adoration, proclamation, acclamation). Elle devrait aussi s'enchaîner directement à la cantillation qui termine la préface, sans vide ni cassure, et finir de manière à ramener la voix du président qui continue : « Toi qui es vraiment saint » (pas de finale en forte).

Dans le CNA, n° 241, 243, 244, 245, 250, 253, ainsi que le Sanctus de la messe « Pro Europa », de Berthier.

- c. **Anamnèse** : l'Eglise fait alors mémoire de la Passion, de la Résurrection et du retour glorieux du Christ Jésus.

Le chant de l'anamnèse doit respecter ce mouvement et s'adresser au Seigneur à la deuxième personne. « Christ est venu, Christ est né... » ne saurait donc convenir. CNA : 261, 264, 266, 269, 270, ainsi que l'anamnèse de la messe Pro Europa.

- d. **Doxologie** : Acclamation par le peuple : Amen. CNA 276, 277.

3. Les rites de Communion :

- a. Le rite de la paix ne s'accompagne pas de chant.
- b. Le chant de l'*Agnus Dei*, accompagne le rite de **la fraction du Pain**.

C'est la plus petite des litanies ; On chante autant d'invocations que nécessaire pendant la durée de la fraction. CNA 292, 295, 298, 299, 305, 310, 312, ainsi que celui de la messe « Pro Europa ».

- c. **La Communion.**

Le processionnal de communion accompagne le rite, il doit exprimer l'union spirituelle entre les communicants, et montrer la joie du cœur. Il contribue à la dignité, à l'ordonnance et à la cohésion du geste collectif.

La forme responsoriale est la mieux adaptée car l'assemblée répond à un soliste par un refrain pendant la procession. Les formes litaniques ou couplets – refrains conviennent également. On peut aussi exécuter une hymne d'action de grâce, après la communion. Il constitue alors un rite et, jaillissant du silence, peut devenir un des chants les plus communautaires de toute la messe.

Les rites de conclusion.

L'envoi du peuple afin que chacun retourne au monde en louant et bénissant le Seigneur, ne nécessite pas d'être suivi par un chant.

Si un chant conclut la célébration, il doit signifier cet envoi.

Deux remarques :

- Il vaut mieux prendre des chants dont la musique est en lien avec chaque rite qu'une messe entièrement sur la même mélodie pour tous les rites, même avec des variations de tempo. On peut comprendre que l'écriture musicale dit quelque chose du rite qu'elle accompagne ou constitue et donc qu'elle doit être différenciée.
- Lorsqu'un chant est terminé, il n'est pas souhaitable de le reprendre au début, car le texte suit normalement une progression de sens. Par ailleurs, ce qui a été chanté ne demande pas à être répété, mais plutôt à être médité. Ne pas avoir peur du silence.

RECOMMANDATIONS POUR L'ORDINAIRE DE LA MESSE.

L'ordinaire comporte traditionnellement le Kyrie (litanie), le Gloria (hymne de louange), le Credo (profession de foi), le Sanctus (acclamation), l'Agnus Dei (rite de la fraction).

• **Le Kyrie**

1. Il suit l'acte pénitentiel (le « Je confesse à Dieu »).
Ce sont des invocations chantées généralement deux fois, qui acclament le Seigneur et implorent sa miséricorde.
2. Il peut être intégré à l'acte pénitentiel sous forme de litanie : un chantre cantille une intention brève et le peuple supplie avec un répons simple : *Kyrie eleison* ou « Seigneur prends pitié ! »
(Cette formule sous-entend qu'on omet le « Je confesse à Dieu »)
Pour ces deux formules, on se reportera aux n° 161, 162, 163, 164, 167, 169, 171, 172, 175, 177, des « Chants notés de l'assemblée » CNA Bayard Editions AELF 2001.
Egalement le Kyrie de la messe « Pro Europa » de Berthier.
3. **Surtout au Temps pascal, pour faire mémoire du baptême, c'est l'aspersion qui** constitue l'acte pénitentiel. Dans ce cas on omet *Confiteor* et *Kyrie*.
Le chant le plus usité pour l'aspersion est le n° 191 du CNA : « J'ai vu l'eau vive » (I 132-1) de Berthier.

• **Le Gloria**

Cette hymne très ancienne constitue un rite et on ne peut jamais remplacer le texte de cette hymne par un autre.

Il est préférable pour garder la dynamique de cette prose lyrique de la chanter de manière continue et de choisir pour l'acclamation initiale une mélodie qui évoque celle des anges dans la nuit de Noël ; par exemple : CNA 191, 197. Egalement G 50 (I. Fontaine, Voix nouvelles).
Les formes couplets – refrain sont aussi possible dès lors que le texte est respecté, Exemple : Les Gloria de Lourdes (3) de F. Lécot et celui de L. Guillou. (dit de Reims car chanté lors de la venue de J.P. II à Reims en 1996).

• **Le Credo**

Chanté surtout dans les messes solennelles. Le Credo III est le plus usité, CNA 222. Des compositeurs comme le Frère Lécot de Lourdes ou J. Berthier proposent également des mélodies à refrain.

• **Le Sanctus**

Cette hymne séraphique constitue le rite ; elle est l'assemblage de plusieurs éléments d'origine biblique : Adoration, proclamation, acclamation et elle s'insère entre la fin de la préface et la suite de la prière.

Il est donc souhaitable de choisir un chant qui débute directement par celui des anges qui adorent le Seigneur par le « Saint, Saint, Saint » et qui se termine par une acclamation en finale douce pour introduire le « Toi qui es vraiment saint... » CNA, 241, 243, 244, 245, 250, 253, ainsi que le Sanctus de la messe « Pro Europa », de Berthier.

• **L'anamnèse**

L'Eglise fait alors mémoire de la Passion, de la Résurrection, et du retour glorieux du Christ. Elle s'adresse au Seigneur.

Le chant de l'anamnèse doit respecter cette structure et s'adresser à Dieu, à la deuxième personne. CNA : 261, 264, 266, 269, 270, ainsi que l'anamnèse de la messe Pro Europa.

• **L'Agnus Dei**

Ce chant accompagne le rite de la fraction du Pain et non le geste de paix.

C'est la plus petite des litanies ; On chante autant d'invocations que nécessaire pendant la durée de la fraction. CNA 292, 295, 298, 299, 305, 310, 312, ainsi que celui de la messe « Pro Europa ».